

## Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de la Voie-Lactée, tenue le 8<sup>e</sup> jour du mois de février 2023, à 18 h 30, à l'école de la Voie-Lactée, 27, route de l'Église à Notre-Dame-des-Bois.

Présences :                      Parents:                      Sabrina Thériault  
Joannie Bouchard  
Anne-Marie Gervais  
Sabrina Hébert

Personnel :                      Sylvie Carrier  
Geneviève Beaulieu  
Heidi Lambert  
Karine Hébert

Représentants de  
la communauté :              Julie Demers

Directeur par :                  Robert Ouellet  
intérim

Absence :                          Laury Beaucher

Présence :                      Public :                          Aucun

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2022 (doc.)
4. Suivi au procès-verbal du 6 décembre 2022
5. **Projets du conseil d'établissement**
  - 5.1 Suivi inauguration du parc-école
  - 5.2 Rencontres mamans/ papas de l'école
  - 5.3 Campagne de financement
6. **Questions éducatives:**
  - 6.1 Suivi au projet éducatif (sondage aux parents)
  - 6.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (adoption) (doc.)
  - 6.3 Sorties éducatives (adoption)
  - 6.4 Club des petits déjeuners
  - 6.5 Semaine de la persévérance scolaire
7. **Questions administratives:**
  - 7.1 Situation budgétaire de l'école et budget d'investissement (*information*)
  - 7.2 Critères de sélection d'une direction d'école (doc.)
8. **Rapport d'activités:**
  - 8.1 Comité de parents
  - 8.2 Représentant du service de garde
  - 8.3 Représentant des enseignants
  - 8.4 Direction
9. Varia
  - 9.1 Journée blanche
  - 9.2 \_\_\_\_\_
10. Période de questions réservée au public
11. Date de la prochaine rencontre
12. Levée de l'assemblée

### 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

## **C.ET 2022-985**

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Carrier et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

9.1 Journée blanche

**Adopté à l'unanimité**

## **C.ET 2022-986**

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2022**

Il est proposé par Karine Hébert et résolu d'adopter le procès-verbal du conseil d'établissement du 6 décembre 2023 avec la modification suivante :

Date de la prochaine rencontre : mercredi 8 février 2023

**Adopté à l'unanimité**

### **4. Suivi au procès-verbal du 6 décembre 2022**

5.1 : Il est possible de vendre du chocolat au lait Lamontagne. Mme Bouchard et Mme Thériault s'occuperont des démarches et nous reviendront avec les détails par courriel.

5.2 : M.Ouellet a communiqué avec Mme David, la responsable des communications au CSS, pour la préparation de l'affiche des commanditaires. La journée d'inauguration aura lieu au printemps.

### **5. Projets du conseil d'établissement**

#### **5.1 Suivi inauguration du parc-école**

A été fait durant les suivis.

#### **5.2 Rencontres mamans/papas de l'école**

La rencontre pour les mamans aura lieu mercredi le 22 février à 18h30 et animée par Stéphane Couture. Deux autres rencontres pour les papas seront fixées plus tard.

#### **5.3 Campagne de financement**

A été abordé durant les suivis.

### **6. Questions éducatives :**

#### **6.1 Suivi au projet éducatif (sondage aux parents)**

Le sondage est fait.

#### **6.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (adoption) (doc.)**

Le plan de lutte devra être retravaillé. En attendant, le code de vie de l'école est revu cette année afin d'être prêt pour la rentrée 2023. Il inspirera la refonte de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

#### **6.3 Sorties éducatives (adoption)**

Le coût des sorties de fin d'année est présenté au CE. Elles sont acceptées. Une sortie à la piscine à l'université de Sherbrooke et au restaurant est approuvé si nous réussissons à obtenir des disponibilités à la piscine.

## **C.ET 2022-987**

### **6.4 Club des petits déjeuners**

Afin d'aider les familles et de s'assurer que les enfants de l'école soient disponibles aux apprentissages à l'école, nous présentons une demande au Club des petits déjeuners pour débiter à la rentrée scolaire 2023.

Il est proposé par Karine Hébert et résolu d'adopter la demande au Club des petits déjeuners.

**Adopté à l'unanimité**

### **6.5 Semaine de la persévérance scolaire**

C'est la semaine du 13 au 17 février. Des petites activités dans chaque classe seront organisées.

## **7. Questions administratives :**

### **7.1 Situation budgétaire de l'école et budget d'investissement (information)**

Il est 10 663,21\$ dans le budget du conseil d'établissement.

### **7.2 Critères de sélection d'une direction d'école (doc.)**

Les critères sont présentés et choisis.

## **8. Rapport d'activités :**

### **8.1 Comité de parents**

Aucun représentant.

### **8.2 Représentant du service de garde**

Rien de particulier.

### **8.3 Représentant des enseignants**

Rien de particulier.

### **8.4 Direction**

- Mme Gervais fera une demande de renseignement pour avoir de la zoothérapie à l'école. Un suivi sera fait par courriel.
- La pratique de confinement barricadé a été vécu le 24 janvier.
-

9. **Varia**

9.1 **Journée Blanche**

Organisée samedi le 25 février 2023 par le comité des loisirs de la municipalité. Le comité demande aux élèves de l'école de fabriquer des petits flocons de papier pour remettre aux gens qui participent à l'activité. Une centaine de flocons devront être remis à Julie Demers pour le 22 février. Un lion viendra en parler en classe vendredi lors de la collation des Lions.

10. **Période de questions réservée au public**

Aucune question.

11. **Date de la prochaine rencontre**

22 mars 2023 à 18h15.

**C.ET 2022-988**

12. **Levée de la séance**

Il est proposé par Joannie Bouchard et résolu que l'assemblée soit levée. Il est 20h26.

**Adopté à l'unanimité**

---

Joannie Bouchard  
Présidente

---

Robert Ouellet  
Secrétaire